

Bibliographie

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **4 (1974)**

Heft 9

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PARC HOTEL DES SALINES BEX-LES-BAINS/Suisse

Direction: M. RIBA tél. (025) 5 24 53



Rhumatismes - Varices
Affections chroniques des
voies respiratoires
Convalescence - Repos

Parc exotique de
200 000 m² - Belles
promenades.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS VAUD DÉPARTEMENT CULTUREL

L'activité des

Clubs des Aînés Migros

reprenra le 3 septembre 1974

Vous tous, dames, demoiselles, messieurs, qui êtes âgés de 50 à 99 ans... et au-delà, joignez-vous à nous pour passer des après-midi ou des soirées enrichissantes — on apprend à tout âge — animées par des conférences, des séances de diapositives ou de films culturels et récréatifs, des jeux de société, des promenades, des courses, des concours, etc.

L'ambiance y est du tonnerre; la gaieté et la cordialité sont de rigueur.

Nouveau! L'École-Club de Lausanne organise des **cours spéciaux** pour aînés à des conditions exceptionnelles dans les disciplines suivantes:

anglais — cuisine diététique — modelage — bricolage
jeux — yoga — gymnastique — etc.

En cas d'inscriptions suffisantes, de tels cours pourront également être organisés à Vevey et à Yverdon.

RENSEIGNEZ-VOUS ET INSCRIVEZ-VOUS

aux adresses ci-dessous:

Lausanne 1^{re} séance mardi 3 septembre 1974 à 15 h., au Café Vaudois, entrée par le Valentin. Renseignements et inscriptions à l'École-Club, rue Neuve 3, tél. 20 26 31.

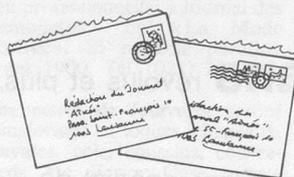
Vevey 1^{re} séance mardi 3 septembre 1974 à 20 h. 30, à l'Hôtel Touring, place de la Gare. Renseignements et inscriptions à l'École-Club, rue de Lausanne 15, bâtiment du MM, tél. 51 91 25.

Yverdon 1^{re} séance jeudi 5 septembre 1974 à 20 h. 30, au Café du Commerce. Renseignements et inscriptions à l'École-Club, Haldimand 23, tél. 21 64 28.

Morges 1^{re} séance jeudi 12 septembre 1974 à 20 h. 30, au Café du Cheval-Blanc. Renseignements et inscriptions au Marché Migros ou à l'École-Club de Lausanne, rue Neuve 3, tél. 20 26 31.



**VENEZ NOMBREUX,
PLUS ON SERA
PLUS CE SERA BEAU!**



LE COURRIER DES LECTEURS

Soyons précis

Mme Alice Christen, à Bâle (lectrice de 80 ans), nous communique gentiment une erreur de traduction commise dans le n° 6 d'«Aînés» 1974, où il est écrit sous le titre «Une vieille coquette change de nom», que «Zeitlupe» veut dire «Loupe du temps» ou le «Temps sous la loupe». Non, en langue allemande, «Zeitlupe» signifie «Au ralenti». Exemple: Un film au ralenti, se dit: «in Zeitlupe».

(Réd. — Merci pour cette observation.)

Ces augmentations...

De M. F. Annen,
Le Mont-sur-Lausanne.

C'est avec un grand intérêt que j'ai lu dans le numéro d'«Aînés» de juin, la chronique AVS de Paul-Armand Olivier, en particulier, la dernière phrase: «Quant à savoir s'il y a bien trop d'écart entre les petits et les gros rentiers, c'est là un problème à reprendre une autre fois...»

Pour ce qui me concerne, quoique recevant la rente de couple minimum ou presque, je suis très reconnaissant (mon épouse également), de recevoir cette somme chaque mois.

Il est juste que celui qui a payé une grosse cotisation reçoive une rente en conséquence. Cependant, la disproportion devient de plus en plus forte entre la plus petite et la plus grande rente. Il est incompréhensible qu'à chaque augmentation de cette rente, celle-ci soit calculée en %. En recevant cette année le 13^e mois, le rentier qui bénéficie de la plus grande rente encaissera pour ce mois, le double du plus petit. D'autre part, puisque la rente sera augmentée de 25% à partir du 1^{er} janvier 1975, le couple qui reçoit par exemple 600 francs en recevra 150 de plus par mois, alors que celui qui en reçoit 1200, en recevra 300. Est-ce juste? Pour ce dernier, le renchérissement du coût de la vie est le même que pour le premier.

Ne serait-il pas plus équitable,

pour chacun, que cette augmentation ne soit plus calculée en %, mais qu'une somme égale soit allouée à chaque rentier? De cette manière, les calculs administratifs seraient simplifiés. Celui qui reçoit la rente la plus haute bénéficie déjà d'une bonne situation financière et souvent, d'une bonne pension. Finalement, si les augmentations de la rente continuent à se faire périodiquement, celui qui bénéficie déjà d'une belle situation recevra dix fois plus que celui qui reçoit le moins, et qui souvent doit lutter pour nouer les deux bouts en se privant de beaucoup de choses. Qui paiera ce superflu énorme d'allocations? Le cotisant d'aujourd'hui? La question devrait se poser à nos autorités responsables.

Plaidoyer pour le Quatrième Age De Mme Ida Mermoud, Montreux.

C'est avec plaisir que je reçois votre journal. Avec plaisir et un peu de nostalgie, car c'est vraiment celui du Troisième Age, et au mien, 91 ans, peut-on encore prétendre appartenir à celui-ci... Dans votre mensuel, il est beaucoup question de courses, de rencontres, de voyages et de veuages à harmoniser. Ce sont autant de sujets hors saison, hélas, pour moi.

Quoique d'esprit alerte et communicatif, je me sens bien seule, isolée dans mon Quatrième Age, regrettant que votre journal ne puisse combler le vide qui m'habite. Sans doute avez-vous d'autres personnes de 90 ans et plus parmi vos lecteurs. Alors, une page consacrée au Quatrième Age serait extraordinaire, et je sais que vous trouveriez quelque chose pour nous, aussi bien que vous le faites pour ces «jeunes» de 65 à 75 ans.

(Réd. — Décidément, le Quatrième Age écrit fort bien! Nos compliments à Mme Mermoud. Souhaitons-lui de trouver grâce à «Aînés» quelques amitiés qui lui permettront de remédier à sa solitude.)

BIBLIOGRAPHIE

« Ensemble »

Au chapitre de l'information sociale, une revue romande bimensuelle, « Ensemble », est un organe qui répond à l'intention d'encourager et de renseigner sur tous aspects de politique et d'action sociales. Par le choix de ses informations et l'importance des sujets traités, « Ensemble » se veut d'être une revue d'utilité publique en plus d'un journal qui sait condenser pour la publication des réflexions de divers spécialistes. Editée par l'Association « Ensemble » - L'Information d'Action Sociale. Ch. de Pré-Fleuri 6, 1000 Lausanne 13.